

*Le ministère public bolivien fera
appel de la condamnation de
Jeanine Áñez*

Image not found or type unknown

La Paz, 14 juin (RHC) Le Procureur Général de Bolivie, Juan Lanchipa, a annoncé que le ministère public fera appel car il n'est pas d'accord avec la peine imposée à Jeanine Áñez.

Selon un bulletin publié par ce Ministère, l'appel sera déposé une fois dévoilé le texte intégral de la sentence prononcée par la 1ère Cour de condamnation de la ville de La Paz à l'encontre d'Áñez. L'ex-présidente de facto a été condamnée à 10 ans de prison

Il a fait remarquer que les juges ont établi la culpabilité de l'ancien député pour deux crimes : Résolutions contraires à la Constitution et aux lois et manquement au devoir, pour lesquels le Parquet a requis une

peine de 15 ans de prison.

" Il a ajouté que le Ministère Public a dénoncé , notamment, l'évidence de la rupture de la succession constitutionnelle, cela a été démontré judiciairement. Il a également déclaré qu'il y avait eu une violation de la Constitution Politique de l'État.

Jeanine Áñez et six anciens chefs militaires et de police sont poursuivis pour les événements de novembre 2019, lorsqu'elle a pris inconstitutionnellement le commandement de la Bolivie dans le cadre d'un coup d'État contre l'ancien président Evo Morales. Après le coup d'Etat, l'ex- présidente de facto a déclenché une période de violence et de répression contre les dirigeants indigènes et les organisations sociales.

Selon les accusations, Áñez, qui était à l'époque deuxième vice-présidente du Sénat, a violé trois articles du règlement intérieur de cet organe législatif afin de s'en proclamer chef sans le quorum requis.

Elle a également violé trois autres articles du règlement de la Chambre des députés en tenant une session illégale de l'Assemblée législative et, enfin, elle a violé neuf articles de la Constitution politique de l'État afin d'usurper la présidence au détriment de la majorité parlementaire, le Mouvement Vers le Socialisme (Movimiento al Socialismo).

La sentence d'Áñez a été annoncée à la suite d'un vote unanime de la Cour. Elle a été emprisonnée avec l'ancien commandant des forces armées Williams Kaliman, du commandant de la police Vladimir Yuri Calderón et d'autres personnes impliquées dans l'affaire.

Áñez devra purger sa peine dans le centre d'orientation pour femmes de Miraflores, à La Paz.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/290684-le-ministere-public-bolivien-fera-appel-de-la-condamnation-de-jeanine-anez>



Radio Habana Cuba